

AVERTISSEMENT : VOUS CONTREVENEZ AUX RÈGLES CONCERNANT LA FATIGUE AU VOLANT DE LA TLC

QUELLES SONT LES RÈGLES CONCERNANT LA FATIGUE AU VOLANT ?

En vertu des nouvelles règles de prévention de la fatigue au volant de la Taxi & Limousine Commission, les véhicules à louer (FHV) peuvent uniquement déléguer des voyages pour les chauffeurs jusqu'à 10 heures par période de 24 heures et jusqu'à 60 heures dans une semaine (du lundi au dimanche). Seul le moment lorsqu'un passager se trouve dans le véhicule est comptabilisé vers la limite de conduite. En vertu de cette règle, votre base est uniquement responsable de vos propres appels - et non des heures totales avec des passages pour un chauffeur lorsque celui-ci conduit également pour d'autres bases.

POURQUOI LA TLC A-T-ELLE ADOPTÉE CES RÈGLES ?

La conduite en état de fatigue est dangereuse pour les chauffeurs, les passagers et les piétons. La conduite en état de fatigue est dangereuse et ralentit les capacités de réaction d'un chauffeur, ce qui se traduit par un plus grand risque d'accidents sur la route. Les bases et les chauffeurs ont un rôle à jouer dans la prévention de la conduite en état de fatigue afin que celle-ci ne se produise pas.

À QUEL MOMENT EST-CE QUE MA BASE AURA DÉLÉGUÉ TROP DE COURSES AUX CHAUFFEURS ?

Cette lettre vous aidera à comprendre la raison pour laquelle votre délégation d'appels aux chauffeurs enfreint les règles de la conduite en état de fatigue. Les informations ci-dessous vous montrent les jours et les heures au cours desquels votre envoi d'appels à un chauffeur a enfreint les limites d'heures en février 2018.

Permis de conduire TLC	Type d'infraction	Les heures pour les passagers	Premier embarquement	Dernière débarquement
	<i>Tous les jours</i>			
	<i>Hebdomadaire</i>			

EST-CE QUE MA BASE RECEVRA UNE ASSIGNATION À COMPARAÎTRE DE LA TLC ?

Cette lettre d'avertissement N'EST PAS une assignation à comparaître. Votre base ne recevra pas d'assignation à comparaître en fonction des heures conduites sur les voyages délégués aux chauffeurs par votre base sur les jours énumérés ci-dessus. Toutefois, si dans le futur vous ne modifiez pas la façon dont vous déléguez des courses aux chauffeurs afin de prendre en considération leurs heures conduites avec un passager, votre base peut alors recevoir une assignation à comparaître pour conduite en état de fatigue une fois que la TLC commence à appliquer les règles.

COMMENT MA BASE PEUT-ELLE PRÉVENIR LA CONDUITE EN ÉTAT DE FATIGUE ?

CONDUISEZ. REPOSEZ-VOUS. RECOMMENCEZ.
LA CONDUITE PRUDENTE EST IMPORTANTE

Suivez les heures pendant lesquelles les chauffeurs conduisent avec des passagers en surveillant les heures de départ et de fin des voyages. En suivant les heures avec des passagers afin de les conserver aux dossiers de votre base, vous serez en mesure de connaître le moment où un chauffeur a besoin de se reposer et n'est plus en mesure de recevoir un appel de votre base. Pour en apprendre plus, veuillez visiter le site nyc.gov/tlcfatigue

Si vous avez des questions au sujet des règles de la conduite en état de fatigue, veuillez contacter les Affaires externes de la TLC (« TLC External Affairs ») à l'adresse tlcexternalaffairs@tlc.nyc.gov.

AVERTISSEMENT : Vous contrevenez aux règles de la conduite en état de fatigue de la TLC.

Pour accéder aux informations dans d'autres langues, veuillez cliquer sur les liens ci-dessous.

Para Español, haga clic aquí

Версия на русском языке доступна здесь

বাংলার জন্য, এখানক্লিক করুন

获取中文 · 请点击此处

یہاں کلک کریں اردو کے لیے،

للغة العربية، انقر هنا

Pour la version en français, veuillez cliquer ici

Pou kreyòl klike la a

한국어는 여기를 클릭하세요

Polski - kliknij tutaj

CONDUISEZ. REPOSEZ-VOUS. RECOMMENCEZ.
LA CONDUITE PRUDENTE EST IMPORTANTE